

13 décembre 2010

Paul Leonard  
Président  
Société d'exploitation et de  
développement d'Hibernia ltée  
Cabot Place, bureau 1000  
100, rue New Gower  
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)  
A1C 6K3

Alan R. Brown  
Vice-président, côte est  
Suncor Énergie Inc.  
Scotia Centre, bureau 201  
235, rue Water  
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)  
A1C 1B6

Paul J. McCloskey  
Vice-président, activités ayant lieu sur la  
côte est  
Husky Energy  
Scotia Centre, bureau 901  
235, rue Water  
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)  
A1C 1B6

Messieurs,

**Objet : Recommandation n° 28 de l'ESHM – Cycles d'examens**

Dans le rapport de l'Enquête sur la sécurité des hélicoptères en mer (ESHM), le commissaire Wells a déclaré :

Il est recommandé que l'organisme de réglementation examine en permanence ses règlements, ses lignes directrices et ses normes concernant le transport extracôtier par hélicoptère; que des examens officiels soient effectués au moins tous les trois ans; et que l'on invite les exploitants pétroliers, les travailleurs, les exploitants d'hélicoptères et d'autres intervenants à faire part de leurs commentaires.

Nous demandons aux exploitants de s'assurer que leurs opérations, les exploitants d'hélicoptères et l'effectif en mer disposent des ressources et du personnel nécessaires pour faire partie de l'équipe de la sécurité aérienne et de l'équipe de la sécurité de l'ESHM afin d'élaborer des protocoles d'examen des règlements, des lignes directrices et des normes concernant le transport extracôtier par hélicoptère.

Nous demandons aux équipes d'élaborer un plan de travail pour répondre à la présente recommandation et de présenter ce plan de travail d'ici le 31 janvier 2011. Nous leur demandons également d'établir et de présenter un rapport mensuel sur l'état d'avancement des travaux par rapport au plan de travail.



Cinquième étage, Place TD, 140, rue Water, St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador), Canada A1C 6H6

Téléphone : (709) 778-1400 Télécopieur : (709) 778-1473

Nous attendons votre collaboration à cet égard et vous demandons d'accuser réception de la présente lettre et de confirmer votre engagement à répondre à notre demande.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Max Ruelokke, ing.  
Président et premier dirigeant